

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 98 (1972)
Heft: 17

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Extraits d'articles de revues suisses et étrangères reçues par le « Bulletin technique » et déposées à la Bibliothèque de l'École polytechnique fédérale de Lausanne, avenue de Cour 33, où elles peuvent être consultées.
N. B. — L'indice figurant en tête et à droite de chaque extrait est celui de la « Classification décimale universelle ».

Sciences pures

BT 5333 532.59
Ondes phréatiques sinusoïdales. E. DE CAZENOVE.
Houille blanche, 26 (1971), p. 601-615, 10 fig.

Boussinesq a donné en 1877 l'équation de la surface piézométrique des nappes parfaitement captives communiquant directement avec une mer à marées sinusoïdales, illimitées côté terre.

L'auteur présente de nombreuses formules dérivées de celle de Boussinesq pour des cas divers : nappes captives avec toit imperméable ou relativement peu perméable (drainance), communiquant directement avec la mer ou s'étendant sous la mer, illimitées ou avec limite étanche ou perméable côté terre ou côté mer.

Mécanique appliquée

BT 5334 621.436.13
Etude en analogie hydraulique de la phase de balayage d'un moteur Diesel deux temps. P. BELAYGUE et B. BESSON.
Entropie (1972) 43, jan.-fév., p. 18-31, 17 fig.

Mise au point d'une méthode d'analyse instantanée des écoulements non stationnaires des gaz tels qu'ils se présentent, par exemple, dans le cylindre d'un moteur deux temps pendant la phase de balayage. La méthode utilisée est l'analogie hydraulique. Les conditions de similitude sont déduites de l'analyse des équations qui régissent les courants de balayage. L'emploi de liquides permet de simuler sur modèle les phénomènes à des vitesses beaucoup plus faibles rendant ainsi l'analyse continue.

La méthode a été appliquée à l'étude de la phase de balayage d'un moteur Diesel deux temps suralimenté. Les mesures sont effectuées de façon continue pendant toute la phase de balayage par des méthodes électriques, ce qui permet une analyse instantanée des paramètres caractéristiques. Les essais ont montré une très bonne correspondance entre les résultats obtenus sur l'installation d'essais et sur le moteur pris comme base de l'étude. La méthode est précise, la reproductibilité est bonne.

Electrotechnique

BT 5335 621.382 : 621.319.52
Die Gunn-Diode. W. HENNE.
Bull. Ass. suisse Electriciens, 63 (1972) 9, 29 avr., p. 447-454, 20 fig.

Après quelques indications sur les possibilités de production d'oscillations par ondes micrométriques au moyen de tubes électroniques et de semi-conducteurs, l'auteur décrit la diode Gunn, composant semi-conducteur relativement récent. Pour comprendre l'effet utilisé dans cette diode pour la production d'une puissance à très haute fréquence, il est nécessaire de connaître quelques éléments de la physique des semi-conducteurs. L'auteur décrit la physique de ce genre de diode, après quoi il donne quelques renseignements sur la construction d'oscillateurs à diodes Gunn et présente les résultats d'expériences.

Génie

BT 5336 624.012.46
Essais relatifs au « couplage » des ancrages d'armatures de précontrainte. J. FAUCHART et S. RAYES.
Ann. Inst. techn. Bât. Trav. publ. (1972) 292, avr., p. 145-160, 28 fig.

Série : Béton précontraint, n° 75.

Les « coupleurs » permettent de rabouter les ancrages en regard de deux armatures de précontrainte. Les auteurs décrivent des essais visant à déterminer s'ils assureraient la parfaite transmission de l'effort de précontrainte, et quelles précautions étaient à prendre pour qu'il en soit ainsi.

Les essais ont montré qu'il est nécessaire d'isoler les coupleurs du béton, mais que leur capotage complet n'est pas indispensable. L'interposition d'une couche déformable entre le béton et l'extrémité du coupleur du côté où est exercée la précontrainte suffit pour que celle-ci soit transmise par le coupleur.

VIANINI

le supertuyau en béton armé centrifugé
Haute résistance Etanchéité
Longueur utile jusqu'à 3,65 m¹

Fosses de décantation
Séparateurs d'essence
conformes aux directives
de l'ASPEE



TUCA

TUCA
tuyau centrifugé-vibré,
armé ou non armé,
emboîtement normal

Tuyaux ronds

longueur 1 m¹ jusqu'à 1500 mm ø armés ou non. Nous nous chargeons du moulage de n'importe quelle pièce de béton.

FABRIQUE DE PRODUITS EN CIMENT :

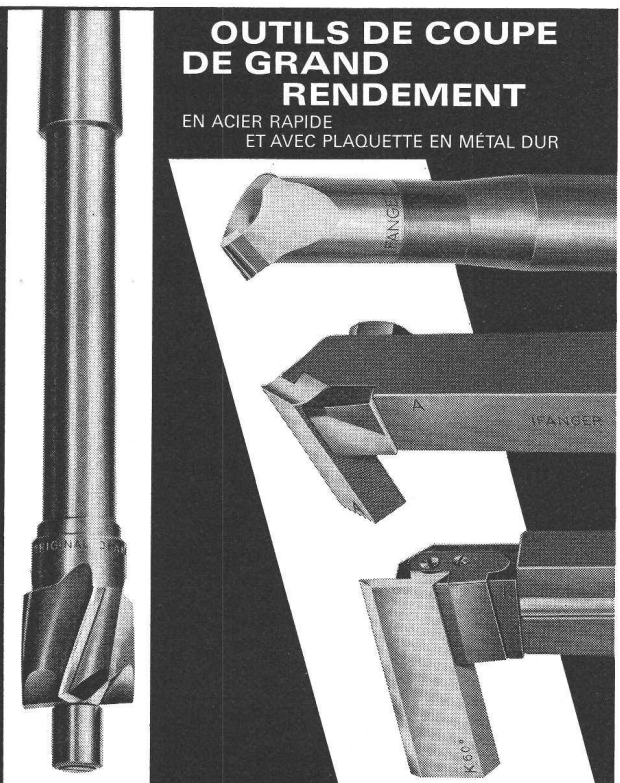
Desmeules Frères SA

GRANGES-MARNAND

Téléphone (037) 64 16 26

OUTILS DE COUPE DE GRAND RENDEMENT

EN ACIER RAPIDE
ET AVEC PLAQUETTE EN MÉTAL DUR



IFANGER

FABRIQUE D'OUTILS
8610 USTER
TEL. 01/874211

Génie

BT 5337

625.731.4

Remblais sur sol tourbeux ou craie lacustre. E. RECORDON.
Bull. techn. Suisse rom., 98 (1972) 5, 4 mars, p. 71-79, 14 fig.

Exposé de quelques-uns des problèmes de stabilité de remblais posés au Laboratoire de géotechnique de l'EPFL dans le cadre de la construction de routes et d'autoroutes. Particularités et caractéristiques géotechniques des mauvais sols les plus fréquents en Suisse. Exemples d'application de la méthode de la surcharge ou du préchargement dont le but est de provoquer à l'avance les tassements des couches de tourbe se trouvant parfois au-dessous d'un remblai.

Rupture du sol d'assise d'un remblai routier dans le Val-de-Travers ; remblai d'essai de Villeneuve sur le tracé de l'autoroute Lausanne-Saint-Maurice ; remblais de l'autoroute elle-même ; tronçon Rennaz-Aigle de cette autoroute comprenant, sur 5 km, des remblais de 1 à 4 m de hauteur au-dessus de la tourbe.

Transports

BT 5338

629.12.011.1 : 624.042

Application de la méthode des éléments finis au calcul des coques de navires. J.-M. PLANEIX.

Rev. franç. Mécanique (1971) 29, p. 15-33, 23 fig.

Au moyen de quelques exemples, l'auteur donne un aperçu des possibilités de la méthode des éléments finis en ce qui concerne le calcul des structures de navires. Il expose successivement les points suivants :

Bases de la méthode : Formation de la matrice de rigidité d'un élément. Coordonnées locales. — Assemblage de la matrice de rigidité de la structure. Coordonnées globales. Résolution. — Utilisation de la méthode, préparation des données, exploitation des résultats. — Aspects pratiques des problèmes de convergence. Conditionnement des éléments. Zones. — Conclusion : très puissante pour l'étude des structures, la méthode des éléments finis est riche et d'une très grande variété d'applications, pourvu qu'on l'ait bien assimilée et que l'on dispose d'un ordinateur de grande capacité.

Chimie industrielle

BT 5339

669.295

Propriétés et usinage du titane et des alliages de titane.

W. NYFFENEGGER.

J. Soudure, 62 (1972) 3, 4, 10 mars, 10 avril,
p. 61-76, 89-101, 32 fig.

Historique et production du titane. Propriétés physiques. Composition chimique et propriétés mécaniques. Résistance chimique. Domaines d'application. Traitements thermiques du titane et de ses alliages. Mise en forme du titane et de ses alliages. Soudage du titane.

Construction, Architecture

BT 5340

697.71

Deuxièmes journées françaises du génie climatique (II). — *Les pompes de chaleur.* (Lyon, mai 1971.) DIVERS AUTEURS.
Ann. Inst. techn. Bât. Trav. publics (1972) 289, jan.,

p. 1-27, fig.

Série : Equipement technique, n° 88.

Le chauffage électrique par pompe de chaleur et résistances additionnelles, en particulier dans les logements individuels. — Le chauffage thermodynamique et son application aux grands immeubles conditionnés. — Le Centre du CRC à Jouy-en-Josas.

BT 5341

725.23 (492)

Nouveau siège principal de la Compagnie KLM à Amstelveen-Amsterdam (Pays-Bas). L. M.

Techn. Travaux, 48 (1972) 1-2, jan.-fév., p. 2-16, 24 fig.

Important complexe, destiné à remplacer le siège de la Compagnie d'aviation KLM de La Haye, et groupant son nouveau siège principal, la direction de la compagnie et son centre d'ordinateurs, destiné à abriter les services mécanographiques. Ce complexe, et en particulier le centre d'ordinateurs, doit répondre aux nécessités toujours croissantes imposées par le développement rapide des transports aériens, dans le cadre d'une concurrence très vive.

Situation et programme général. — Le centre d'ordinateurs : parti architectural, conception technique, équipement, mesures de sécurité. — L'immeuble de bureaux : parti architectural, conception technique, mesures de sécurité, protection solaire. — Le bâtiment de force motrice ; parti architectural, conception technique, mesures de sécurité. — Espaces verts. — Installations techniques : électricité, conditionnement d'air.



Escalier mobile

Un maximum d'avantages

Un minimum d'espace

Mod. 1 75/150

Mod. 3 70/130 (év. 65/120)

FELDMANN & CO SA 3250 LYSS

Téléphone (032) 84 11 84

Pour
votre publicité

Nouveau numéro de téléphone
(021) 20 29 31

ASSA

Annonces suisses s.a.

1002 Lausanne Place Bel-Air 2

**Dipl. Architekt
Architekt-Techniker HTL**

und Hochbauzeichner

zur selbständigen Bearbeitung von Wohn-/Geschäftshäusern und öffentlichen Bauten findet eine sehr gut honorierte entwicklungsfähige Stelle. Es wird auch französisch gesprochen.
Bei Bedarf steht eine neue preisgünstige Wohnung zur Verfügung.
Ph. Bridel, dipl. Architekt BSA/SIA, 8053 Zürich
Buchzelgstrasse 65, Telefon (01) 53 22 60.

Ingénieur mécanicien

ou ingénieur en micromécanique, niveau universitaire, ayant de bonnes connaissances en physique.

Notre nouveau collaborateur devra seconder et conseiller nos constructeurs dans les problèmes théoriques et les mesures en laboratoire. Son champ d'activité s'étendra également à l'électromécanique, l'électronique et à la photométrie élémentaire. (Branche : appareils cinématographiques, audiovisuels, etc.)

Vos connaissances trouveront une vaste possibilité d'application dans une ambiance de travail agréable et dynamique.

Vous bénéficierez de l'horaire flexible et nos institutions sociales sont avantageuses. Nous pourrions vous aider à trouver un logement à votre convenance.

Pour la fin de l'année, nous nous installerons dans notre nouveau bâtiment, actuellement en construction.

Adressez votre offre à :

BOLEX
INTERNATIONAL S.A.

Département des Etudes
Avenue des Sports
1401 Yverdon

Notre chef du personnel, M. Wagner, se met à votre disposition pour d'autres renseignements, tél. (024) 2 60 21.

Panneaux légers Heraklith

Panneau normale
PV-panneau avec bouche-pores
GL-panneau avec bouche-pores armé
d'un voile fibre de verre
Panneau acoustique Travertin
Panneau en mousse rigide de polyuréthane-Herathan
Panneau sandwich Heratekta
Panneau Heracoustic

8304 Wallisellen/ZH
Téléphone 01/93 12 54

Propatec AG

ZZ 5.72



imprimerie **la**
concorde

typo—offset
reliures à anneaux
wiro—multo—flexo

lausanne terreaux 29—31 téléphone 20 19 91

Bureau d'ingénieurs civils cherche

1 ingénieur civil dipl. EPF

1 ingénieur-technicien civil ETS

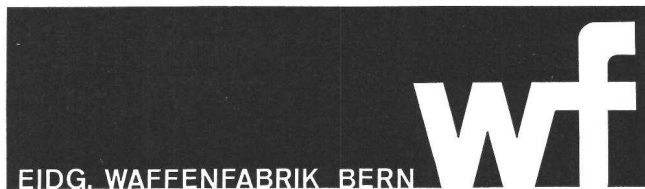
bons staticiens pour travaux variés : ponts, génie civil, béton armé et précontraint, construction métallique.

Si possible 2 ou 3 ans de pratique.

Nous offrons :

- 13 mois de salaire ;
- semaine de cinq jours ;
- ambiance de travail agréable.

Faire offres par écrit ou téléphoner à **P. + H. Brasey, ing. dipl. EPF/SIA, av. de la Gare 5, Fribourg, tél. (037) 22 17 44.**



Interessieren Sie sich für Nachrichtentechnik ?

Für unsere HF-Gruppe suchen wir einen tüchtigen

ELEKTROINGENIEUR-TECHNIKER HTL

- als Entwicklungs-Ingenieur für Geräte der HF- und NF-Technik ;
- als Sachbearbeiter für die Erprobung und Abnahmekontrolle von elektronischem Armeematerial.

Wenn Sie gerne in einem jungen Team verantwortungsvolle und abwechslungsreiche Aufgaben übernehmen möchten, einige Jahre Praxis besitzen und Schweizerbürger sind, sollten Sie sich mit uns in Verbindung setzen. Wir werden Sie dann gerne persönlich über die fortschrittlichen Anstellungs- und Arbeitsbedingungen orientieren.

Interessenten richten ihre Bewerbungen an die

Eidg. Waffenfabrik, Personaldienst

Stauffacherstrasse 65, 3000 Bern 22. — Tel. (031) 41 94 11.



IGECO SA

Industrie générale pour la construction
ETOY

Nous cherchons pour notre département technique un

ingénieur-technicien

capable de mener des affaires jusqu'à leur conclusion, tant sur le plan technique qu'administratif et financier.

Nous offrons :

- place stable pourvue d'excellents avantages sociaux ;
- travail indépendant avec responsabilités ;
- contacts permanents avec chantiers, bureaux d'ingénieurs et d'architectes ;
- entrée immédiate ou à convenir.

Faire offre ou téléphoner directement au (021) 76 32 72.

Examens fédéraux de maîtres maçons 1973

En exécution des dispositions de la loi fédérale sur la formation professionnelle du 20 septembre 1963 et du règlement d'examen, approuvé le 2 août 1965 par le Département fédéral de l'économie publique, les examens de maître maçon auront lieu en 1973 dans le courant des mois de janvier et février, si les inscriptions définitives sont en nombre suffisant.

Formules d'inscription :

La formule d'inscription et le règlement d'examen peuvent être commandés au Secrétariat central de la Société suisse des entrepreneurs, 8035 Zurich, Weinbergstrasse 49, contre remboursement (Fr. 2.90).

Délai d'inscription :

Les demandes d'inscriptions, accompagnées des pièces et certificats requis par le règlement, doivent parvenir, sous pli portant la mention « Examens fédéraux de maîtres maçons », pour le 16 septembre 1972 au plus tard,

à l'adresse suivante :

Secrétariat central de la Société suisse des entrepreneurs, case postale, 8035 Zurich.

Taxe d'examen :

En même temps que la demande d'inscription, les candidats verseront la taxe d'examen de Fr. 200.— au compte de chèques postaux 80-464 de la SSE.

Remarques :

Les inscriptions tardives, ou ne donnant pas les renseignements complets sur la formation professionnelle, les examens de fin d'apprentissage et l'activité pratique des candidats, conformément au règlement d'examen avec toutes pièces exigées par ce dernier, seront refusées.

Suivant décision de la Commission centrale pour les examens de maîtres maçons, le délai d'inscription ne pourra en aucun cas être prolongé. Nous recommandons à tous les intéressés de se procurer sans retard les documents et certificats nécessaires et d'envoyer leur demande d'inscription complète si possible au début de septembre déjà.

Nous devons rendre les candidats attentifs au fait qu'une des principales conditions d'admission exige que le candidat soit en possession du certificat de capacité fédéral de maçon.

Le Secrétariat central de la SSE (Weinbergstrasse 49, Zurich, tél. 01 / 47 01 10) tient tous renseignements à la disposition des intéressés. Siège central SEE.

Examens d'entrepreneurs 1973

En exécution des dispositions de la législation fédérale sur la formation professionnelle du 20 septembre 1963 et du règlement d'examen, approuvé le 2 août 1965 par le Département fédéral de l'économie publique, les examens de maîtrise pour l'obtention du diplôme d'entrepreneur auront lieu en 1973 dans le courant des mois de janvier et février.

Formule d'inscription :

La formule d'inscription et le règlement d'examen peuvent être commandés au Secrétariat central de la Société suisse des entrepreneurs, 8035 Zurich, Weinbergstrasse 49, contre remboursement (Fr. 2.90).

Délai d'inscription :

Les demandes d'inscription, accompagnées des pièces et certificats requis par le règlement, doivent parvenir, sous pli portant la mention « Examens fédéraux d'entrepreneurs », pour le 30 septembre 1972,

à l'adresse suivante :

Secrétariat central de la Société suisse des entrepreneurs, case postale, 8035 Zurich.

Taxe d'examen :

En même temps que la demande d'inscription, les candidats verseront la taxe d'examen de Fr. 250.— au compte de chèques postaux 80-464 de la SSE.

Remarques :

Les inscriptions tardives, ou ne donnant pas les renseignements complets sur la formation professionnelle, les examens de fin d'apprentissage et l'activité pratique des candidats, conformément au règlement d'examen, avec toutes pièces exigées par ce dernier, seront refusées.

Suivant décision de la Commission centrale pour les examens d'entrepreneurs, le délai d'inscription ne pourra en aucun cas être prolongé. Nous recommandons à tous les intéressés de se procurer sans retard les documents et certificats nécessaires et d'envoyer leur demande d'inscription complète si possible à la mi-septembre déjà.

Le Secrétariat central de la SSE (Weinbergstrasse 49, téléphone 01 / 47 01 10) tient tous renseignements à la disposition des intéressés.

Société suisse des entrepreneurs.

**Examens de contremaîtres
du bâtiment et du génie civil 1973**

En exécution de la loi fédérale sur la formation professionnelle du 20 septembre 1963 et du règlement d'examen du 16 octobre 1965 approuvé par le Département fédéral de l'économie publique, les examens de contremaîtres du bâtiment et du génie civil auront lieu à Lausanne, au début de février 1973, pour les candidats de langue française.

Formule d'inscription :

La formule d'inscription et le règlement d'examen peuvent être commandés au Secrétariat central de la Société suisse des entrepreneurs, 8035 Zurich, Weinbergstrasse 49, tél. 01 / 47 01 10, contre remboursement (Fr. 2.90).

Délai d'inscription :

La formule d'inscription doit être envoyée dûment remplie, avec toutes les indications et pièces exigées, jusqu'au 13 octobre 1972 au plus tard

à l'adresse suivante :

Monsieur Albert Tschumi, président de l'arrondissement I des examens fédéraux de contremaîtres du bâtiment et du génie civil, chemin Creuses 3, 1008 Prilly.

Taxe d'inscription :

En s'inscrivant, les candidats verseront la taxe d'inscription de Fr. 200.— au compte de chèques postaux 80-464 de la SSE à Zurich.

Remarques :

Les inscriptions ne donnant pas les renseignements complets sur la formation professionnelle, les examens de fin d'apprentissage et l'activité pratique des candidats, conformément au règlement d'examen, avec toutes pièces exigées par ce dernier, seront refusées. Il en va de même des inscriptions tardives.

Nous tenons à souligner, à l'attention des intéressés, que, conformément au règlement, seuls les titulaires du certificat fédéral de capacité de maçon ou charpentier, ou porteurs de certificats équivalents, peuvent être admis aux examens de contremaîtres du bâtiment et du génie civil, si après leur apprentissage, ils peuvent alléguer une pratique prolongée dans la construction.

Société suisse des entrepreneurs, Fédération suisse des contremaîtres du bâtiment, Société suisse des contremaîtres.

BG

Vevey

cherche un

chef de bureau

pour seconder le responsable dans ses nombreuses tâches.

Ce poste conviendrait à un **ingénieur civil** ayant quelques années d'expérience.

Les candidats voudront bien adresser leurs offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats, références et prétentions de salaire à **Bonnard & Gardel, ingénieurs-conseils S. A.**, rue des Communaux 11, 1800 Vevey.

Entreprise romande de travaux publics confierait, pour début 1973 ou date à convenir, la

DIRECTION de l'une de ses succursales à

ingénieur civil diplômé

ou

ingénieur-technicien ETS

porteur de la maîtrise fédérale d'entrepreneur.

Entrée en fonctions le 1^{er} janvier 1973 ou pour date à convenir.

Ne seront prises en considération que les candidatures pouvant justifier une expérience valable.

Discrétion absolue garantie.

Faire offres sous chiffre AS 56 662 L aux Annonces Suisses SA « ASSA », case postale, 1002 Lausanne.

DOCUMENTATION DU BATIMENT

CENTRE NATIONAL SUISSE : BIBLIOTHEQUE DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE FEDERALE, ZURICH

727.1

CONSTRUCTIONS d'écoles. (*Schulhausbau.*)
= Planen & Bauen, — (1970) 7, p. 62-81.

L'école Kalktarren pour classes supérieures à Schlieren : bâtiment des salles de classe, ailes avec salle de chant, salles de gymnastique, jardin d'enfants, etc. Au total : 60 290 m³. Ecole professionnelle à Horgen : Bâtiment à quatre niveaux, allongé et légèrement en courbe. Construction en béton armé. Façade caractérisée par des montants rapprochés. Centre pour enseignement, sport et culture à Lütisburg.
SUISSE, EPF, Zurich, 1971, N° 158.

725.51 (494.34)

SCHÜTZ, J., e.a. arch. L'hôpital de la vallée de la Limmat. (*Spital Limmattal.*)
= Planen & Bauen, — (1970) 7, p. 34-43.

L'ensemble comprend : bâtiment d'administration et de traitement, tour abritant les chambres des malades, pavillon pour autopsie, économat, chaufferie, hôpital de secours, deux maisons pour le personnel. Hôpital à 408 lits à socle élargi. Section opératoire avec 144 lits au deuxième sous-sol.
SUISSE, EPF, Zurich, 1971, N° 159.

648.1 : 725.51

SCHOLZ, D. W. La conception des buanderies dans les hôpitaux. (*Die Planung der Spitalwäscherei.*)
= Planen & Bauen, — (1970) 7, p. 11-16.

Buts. Données de base. Besoins en superficie, personnel et énergie. Zones fonctionnelles. Programme et étude. Machines et installations.

SUISSE, EPF, Zurich, 1971, N° 160.

726.54 (485)

LANG, O. Eglise baptiste à Södertälje en Suède. (*Baptistenkirche in Södertälje/Schweden.*)
= Planen & Bauen, — (1970) 4, p. 15-20.

Nouvelle voie dans la construction d'églises. Historique. Ensemble de 20 000 m³ comprenant centre communautaire et bureaux. Le centre offre, par son programme varié, des activités intéressantes pour tous âges. Eglise : fonts baptismaux en forme de croix et en marbre blanc.

SUISSE, EPF, Zurich, 1971, N° 161.

691.32

BÉTON à haute résistance.
= Bull. ciment, 38 (1970) 7, p. 1-5.

Discussion de différents essais concernant le béton à haute résistance.

SUISSE, EPF, Zurich, 1971, N° 162.

726.54 (494.22)

DAHINDEN, J., arch. Eglise Saint-Antoine à Wildegg. (*St. Antonius-Kirche Wildegg.*)
= Planen & Bauen, — (1970) 4, p. 21-23.

L'église dans le village : pensées de l'architecte. Situé sur une colline, le volume forme un prolongement du terrain. Point de façade. Plan polygonal. Toit touchant le sol. Cour intime devant l'entrée. Espace introverti.

SUISSE, EPF, Zurich, 1971, N° 163.

727.113 (494.23)

PROJET du lycée « Bäumlihof » à Bâle. (*Projekt für das Gymnasium Bäumlihof in Basel.*)
= Schweiz. Baubl., 81 (1970) 57, p. 1-4.

Crédit de 45 millions de francs. Concentration des locaux servant l'école entière et des salles spéciales dans un bâtiment central à cinq niveaux. Dispersion des classes par tranches d'âge dans trois ailes à 24 salles. Possibilité d'utilisation des locaux en dehors des buts scolaires.

SUISSE, EPF, Zurich, 1971, N° 164.

711.582 (42)

FOX, R. Le projet Barbican — une île d'habitations dans la Cité de Londres. (*Das Barbican-Projekt — Wohninsel in der Londoner City.*)
= Schweiz. Baubl., 81 (1970) 58, p. 1-7.

Aménagement d'habitations pour 6500 personnes. Equipement très complet. Circulation pédestre située à un niveau supérieur à celui du trafic motorisé. Zones de verdure. Trois tours à 43 étages.

SUISSE, EPF, Zurich, 1971, N° 165

725.56 (494.34)

MAURER, M., arch. Home protestant pour personnes âgées à Zurich-Wollishofen. (*Reformiertes Altersheim in Zürich-Wollishofen.*)
= Schweizer Baubl., 81 (1970) 52, p. 1-3.

Immeuble-tour de huit étages abritant 89 chambres pour pensionnaires à 15 m² chacune. Prix du mètre cube : 230 fr. Plan irrégulier.

SUISSE, EPF, Zurich, 1971, N° 166.

725.51 (494.34)

L'HÔPITAL municipal Triemli à Zurich est achevé. (*Stadtspital Triemli in Zürich vollendet.*)
= Schweizer Baubl., 81 (1970) 53, p. 1-6.

Bâtiments séparés pour hôpital proprement dit, maternité, école d'infirmières et maison du personnel. Coût de l'ensemble : 190 millions de fr. Volumes à l'accent vertical. Immeuble à 22 étages abritant 16 sections pour malades.

SUISSE, EPF, Zurich, 1971, N° 167.

726.54 (494.22)

DAHINDEN, J., arch. Eglise Saint-Antoine à Wildegg. (*Katholische Kirche St. Antonius Wildegg.*)
= Schweizer J., 36 (1970) 7, p. 26-28.

Principe de la communauté protectrice : l'église, refuge accueillant pour une société pluraliste. Point de fenêtres. Plan polygonal irrégulier s'approchant d'un cercle, toiture recouverte de cuivre formant une enveloppe qui touche le sol. Entrée depuis une cour intérieure.

SUISSE, EPF, Zurich, 1971, N° 168.

727.4 (494.26)

LIESCH, A., e.a. arch. Ecole d'arts et métiers de la ville de Coire. (*Gewerbeschulhaus der Stadt Chur.*)
= Planen & Bauen, — (1970) 4, p. 53-58.

Programme : 30 salles de classe, 23 salles spéciales, 4 ateliers, 1 laboratoire, etc. Volume concentré et différencié. Les salles spéciales peuvent être transformées en simples salles de cours par des cloisons mobiles. Etablissement conçu pour 2500 élèves. Volume construit : 62 427 m³, prix du m³ : 193,80 fr.

SUISSE, EPF, Zurich, 1971, N° 169.

712.25 (485)

BLOM, H. Les parcs et zones vertes de Stockholm. (*Stockholms Pärke und Grünzonen.*)
= Planen & Bauen, — (1970) 4, p. 69-74.

Historique des parcs urbains. Les parcs doivent servir à la récréation et permettre également l'organisation de représentations et d'expositions, ainsi que l'exercice de jeux et de sports. Ils doivent aussi former un lieu d'échanges d'opinions.

SUISSE, EPF, Zurich, 1971, N° 170.

727.113 (494.23)

MEYER, R., e.a. arch. Lycée Bodenacker à Liestal. (*Gymnasium « Bodenacker » in Liestal.*)
= Planen & Bauen, — (1970) 4, p. 97-100.

Organisation claire et articulation variée. Volume principal : bâtiment à cinq niveaux abritant des salles spéciales. Les autres volumes groupés autour de celui-ci sont : aile à trois niveaux abritant 24 salles de classe, salles de gymnastique, salle de fête, appartement de concierge, école normale et administration.

SUISSE, EPF, Zurich, 1971, N° 171.

727.57

INSTITUTS scientifiques. (*Wissenschaftliche Institute.*)
= Werk, 57 (1970) 7, p. 439-457.

Libération des contraintes. Système flexibles. Institut de recherche atomique à Jülich. Ecoles de l'Hôpital des bourgeois de Bâle. Agrandissement de l'hôpital des enfants à Zurich. Unité de Recherches médicales à Clermont-Ferrand.

SUISSE, EPF, Zurich, 1971, N° 172.

AVIS DE SOUMISSION

Direction des constructions fédérales

Inspection I à Lausanne

MOUDON/VD — Fromagerie expérimentale

Le projet comprend un bâtiment d'exploitation et les aménagements extérieurs.

Seront adjugés à la suite d'une mise en soumission, les travaux suivants :

CFC	Catégorie des travaux	Ordre de grandeur	Expédition des formules d'offre	Début présumé des travaux
211	Travaux de l'entreprise de maçonnerie	560 000	3 ^e trim. 1972	4 ^e trim. 1972
23	Installations électriques	90 000	3 ^e trim. 1972	4 ^e trim. 1972
245	Installations de climatisation	70 000	4 ^e trim. 1972	2 ^e trim. 1973
246	Installations de réfrigération	80 000	4 ^e trim. 1972	2 ^e trim. 1973
25	Installations sanitaires	110 000	4 ^e trim. 1972	1 ^{er} trim. 1973
261	Ascenseurs	120 000	4 ^e trim. 1972	3 ^e trim. 1973
281	Revêtements de sols (chapes, revêtements en céramique)	50 000	2 ^e trim. 1973	3 ^e trim. 1973
352	Installations de laboratoire	60 000	1 ^{er} trim. 1973	3 ^e trim. 1973
352	Installations de fromagerie	90 000	1 ^{er} trim. 1973	3 ^e trim. 1973

Les entreprises qui désirent participer à la soumission voudront bien le faire savoir par écrit à l'Inspection I des constructions fédérales, Bd de Grancy 37, à Lausanne, jusqu'au 12 septembre 1972. Cet avis de soumission ne sera pas répété. Les documents seront envoyés en temps utile aux intéressés.

Seuls seront pris en considération les entreprises ou consortiums d'entreprises pouvant justifier de la capacité requise pour exécuter les travaux. Aussi donneront-ils, en s'inscrivant, les indications nécessaires sur leur organisation et l'effectif de leur personnel, des références, ainsi que le nom des entreprises associées et des principaux sous-traitants.

DIRECTION DES CONSTRUCTIONS FÉDÉRALES
Inspection I, Lausanne

Concours — soumission RN 2

La Direction des travaux publics du canton de Fribourg, représentée par son Bureau des Autoroutes, en accord avec le Service fédéral des Routes et des Dignes, envisage d'ouvrir le 16 octobre 1972 un concours-soumission pour la construction du **viaduc sur le lac de la Gruyère**.

Cet ouvrage, d'une longueur de 2100 m. et d'un coût devisé à 40,5 millions, s'inscrit sur le tracé de la RN 12, section Gérignoz - Rossens. La géométrie de la chaussée, en cet endroit, forme un S de rayon minimum de 900 m. La hauteur des piles varie de 5 à 70 m. et la portée maximum est d'environ 120 m.

Les projets devront être rendus dans un délai de 8 mois. Chaque entreprise qui aura remis dans les délais toutes les pièces demandées recevra une indemnité fixe de Fr. 125 000.—.

Le jury disposera d'un montant d'environ Fr. 275 000.— pour les prix.

Pour tenir compte des expériences faites lors de concours-soumissions précédents, le nombre de concurrents est limité.

Les entreprises désireuses de participer à ce concours-soumission sont priées de s'inscrire jusqu'au 8 septembre 1972 par lettre recommandée au :

Bureau des Autoroutes
Section Etudes
La Chassotte
1700 **Fribourg**

Chaque inscription devra préciser la raison sociale de chaque entreprise formant un consortium éventuel et les bureaux d'ingénieurs à qui il est fait appel. L'entreprise joindra à l'inscription une liste de référence des ouvrages exécutés par leur maison.

Une séance d'information est prévue pour le 25 août 1972, à 10 heures, à l'adresse ci-dessus.

Le Conseiller d'Etat, directeur des travaux publics :
Jean Riesen

AVIS DE SOUMISSION

Direction générale PTT

Division des bâtiments
Section des constructions ouest

Bâtiment : LA NEUVEVILLE, poste — nouveau bâtiment

Début des travaux : septembre 1972

Le projet comprend un bâtiment et l'aménagement de places.

Seront adjugés à la suite d'une mise en soumission les travaux suivants :

CFC	Catégorie de travaux	Ordre de grandeur	Expédition des formules d'offre		Début présumé des travaux
112	Démolition	35 000	Août	1972	Septembre 1972
171	Pieux	50 000	Août	1972	Septembre 1972
201	Fouilles en pleine masse	22 000	Août	1972	Septembre 1972
211	Travaux de l'entreprise de maçonnerie	600 000	Août	1972	Octobre 1972
221	Fenêtres, portes extérieures	27 000	Août	1972	Mars 1973
222	Ferblanterie	16 000	Août	1972	Février 1973
225	Etanchéité	29 000	Août	1972	Février 1973
25	Installations sanitaires	11 000	Septembre	1972	Mars 1973
272	Serrurerie	51 000	Septembre	1972	Mai 1973
273	Menuiserie	42 000	Septembre	1972	Mai 1973
281	Revêtements de sols	21 000	Septembre	1972	Août 1973
282	Revêtements des parois	6 000	Septembre	1972	Juin 1973
283	Éléments de revêtement de plafond	42 000	Septembre	1972	Juin 1973

Les entreprises qui désirent participer à la soumission voudront bien le faire savoir par écrit à la Division des bâtiments PTT, section des constructions ouest, 3000 Berne, jusqu'au 11 août 1972.

Cet avis de soumission ne sera pas répété. Les documents seront envoyés en temps utile aux intéressés.

Seuls seront pris en considération les entreprises ou consortiums pouvant justifier de la capacité requise pour exécuter les travaux. Aussi donneront-ils, en s'inscrivant, les indications nécessaires sur leur organisation et l'effectif de leur personnel, des références, ainsi que le nom des entreprises associées et des principaux sous-traitants.

DIVISION DES BÂTIMENTS PTT
Section des constructions ouest 3000 BERNE

AVIS DE SOUMISSION

Division des bâtiments PTT

Section des constructions
Bureau de Lausanne
CHEXBRES — nouvelle poste

Début des travaux : terrassements automne 1972 — gros-œuvre mars 1973.

Le projet comprend une poste et un abri P.A. public.

Seront arjugués à la suite d'une mise en soumission les travaux suivants :

CFC	Catégorie de travaux	Ordre de grandeur	Expédition des formules d'offre		Début présumé des travaux
112	Démolitions	50 000	septembre	1972	automne 1972
114	Mouvements de terre	130 000	septembre	1972	automne 1972
172	Enveloppe de la fouille	60 000	septembre	1972	automne 1972
211	Travaux de l'entreprise de maçonnerie	900 000	septembre	1972	février 1973
214	Constructions en bois (charpente)	50 000	février	1973	juin 1973
221	Fenêtres, portes extérieures (bois-métal)	50 000	juin	1973	octobre 1973
231.4	Groupe électrogène	50 000	janvier	1973	avril 1973
232	Installations électriques	60 000	janvier	1973	avril 1973
243	Installations de chauffage	50 000	février	1973	juin 1973
244	Installations de ventilation	60 000	janvier	1973	avril 1973
25	Installations sanitaires	60 000	janvier	1973	avril 1973
271	Plâtrerie	50 000	avril	1973	août 1973
281	Revêtements de sol	60 000	octobre	1973	mars 1974
43	Routes, places	75 000	mars	1973	août 1973

Les entreprises qui désirent participer à la soumission voudront bien s'inscrire à la Division des bâtiments PTT, section des constructions ouest, av. d'Ouchy 4, 1006 Lausanne, jusqu'au 14 septembre 1972 en indiquant l'ouvrage et la catégorie de travaux.

Les documents seront envoyés en temps utile aux intéressés.

Les autres indications exigées par l'art. 3 al. 1 de l'ordonnance sur les soumissions seront données dans la lettre qui accompagnera les documents du concours.

Il n'est pas prévu de répéter cet avis de soumission.